

Ministère des Affaires Sociales et de la Santé

La Ministre

Paris, le

6 JUIL 2012

N/Réf. : CAB/CR/ST — Mercure n° 12-11972
V /Réf. : lettre du 13.06.12

Madame la Secrétaire générale,

Le courrier que vous m'avez adressé le 13 juin dernier au nom de l'intersyndicale CFDT, CFTC, CGT, FO, SNICS-FSU, SUD et UNSA Santé Sociaux, concernant l'ordre infirmier a retenu toute mon attention.

Je suis consciente des difficultés rencontrées par certains professionnels opposés aux règles édictées lors de la création de cet ordre. C'est pourquoi je souhaite engager rapidement des modifications législatives sur l'obligation d'adhérer aux ordres professionnels.

Je vous prie de croire, Madame la Secrétaire générale, en l'assurance de ma sincère Considération.

Bien à vous,



Marisol TOURAINE